

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20250616-D2025304-DE
Reçu le 18/06/2025

délibération :
D_2025_3_4

Nombre de conseillers en
exercice : 18

Présents : 16

Votants : 16

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 16 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Date de convocation du : 10 Juin 2025

Présents : Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Objet : Budget Commune :
Décision Modificative n°1

Absent(s) : Monsieur MORA Vincent, Madame DULAC Stéphanie

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Monsieur Cédric COLLET

Madame Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier certains articles du Budget Commune. L'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit que les recettes du chapitre 040 en section d'investissement sont toujours égales aux dépenses du chapitre 042 de la section de fonctionnement.

Sur le budget commune, il existe une discordance entre ces deux chapitres.

Et afin de couvrir le besoin de financement 2024 de la commune de 139 460.45 €

Désignation de l'article		Section Investissement	
Chap / Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
040 / 2158	Opération d'ordre de transfert entre section		- 2 750.00 €
010 / 10226	Fonds divers taxes aménagement		+ 2 750.00 €
231 / 2313	Immobilisation en cours-Construction	+ 139 460.45 €	
10 / 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		+ 139 460.45 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter les modifications énoncées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCEPTE les modifications énoncées ci-dessus

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU

Emis le 16/06/2025, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 18/06/2025

